Région île de France

Conseil régional

Groupe Front de Gauche
Groupe Ensemble, l'Île-de-France
Groupe Alternative Écologiste et Sociale
Groupe Écologistes et Progressistes pour l'Île-de-France

COMMISSION PERMANENTE DU 18 NOVEMBRE 2020

Rapport n° CP 2020-C34 :

Diverses dispositions financières

Texte de l'amendement :

Additif à l'article 2 :

Décide de réunir l'ensemble les grandes associations caritatives et d'utilité publique afin d'évaluer leurs besoins immédiats et de déterminer les mesures immédiates à prendre pour répondre aux urgences sociales liées à la situation sanitaire.

Affecte une autorisation d'engagement de 50 000 000 € en faveur des têtes de réseaux associatives qui déploient des aides alimentaires. Ce fonds d'urgence est financé sur le chapitre 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire » Action 14200304 « Fonds régional de solidarité et soutien aux familles », au titre du budget 2020

Exposé des motifs :

Un fonds régional d'urgence de 50 millions d'euros contre la pauvreté et la faim

Ce rapport n'est absolument pas à la hauteur la faim Rpondre à la hauterdes urgences sociales. La pauvreté augmente très rapidement dans notre Région en raison de la crise sanitaire, des destructions d'emplois et de l'aggravation du chômage et de la baisse des revenus.

Le Secours Catholique-Caritas France a publié le 12 novembre son rapport statistique annuel sur l' "*État de la pauvreté en France 2020"*. En 2020, plus de 10 millions de personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté c'est-à-dire avec moins de 1 063 € par mois. Cela confirme le constat fait par l'ensemble des bénévoles locaux des associations qui ont distribué des aides alimentaires durant le premier confinement. Le Secours populaire alertait déjà en disant avoir été aux côtés de 1,3 millions de personnes dont 45% qui n'avaient jamais eu recours auparavant à l'aide alimentaire. De nombreuses familles, des personnes seules, des jeunes… plongent dans la pauvreté et ont faim. 8 millions de personnes doivent avoir recours à l'aide alimentaire, soit huit fois plus que dans les années 1980. Près d'un million de chômeurs supplémentaires sont prévus en 2020. La situation va s'empirer et s'accélérer avec le deuxième confinement.

Les dispositifs de solidarité nationale détricotés par les gouvernements successifs ne peuvent plus être des amortisseurs suffisants en cas de crise. Les acteurs associatifs sont le dernier secours et recours pour des

millions de personnes. La secrétaire générale du Secours populaire le dit sans détour : “ *nous n’avons jamais vécu une situation pareille depuis la Seconde Guerre mondiale*”. Le gouvernement n’agit pas malgré les alertes. Seuls 800 000 € sur les 100 milliards du plan de relance sont destinés aux plus précaires. La réforme de l’assurance chômage n’est pas abandonnée. Et certains membres du gouvernement de la start-up nation poussent la provocation jusqu’à donner des recettes de cuisine sur des plateaux de télé.

110 maires, dont des maires franciliens, ont justement alerté sur la détresse sociale et économique qui frappe leurs villes populaires. Ce sont, pour certains, les mêmes qui, il y a trois ans avec l’appel de Grigny, avaient déjà appelé à une mobilisation en faveur des villes et quartiers populaires en faisant des propositions que le Président de la République avait jeté aux oubliettes avec le plan Borloo.

La Région Ile-de-France doit prendre la mesure de la catastrophe sociale en cours. Elle doit soutenir ceux qui sont en première ligne dont notamment les grandes associations caritatives et d’utilité publique. Il faut recenser leurs besoins et créer un fonds d’urgence régional pour agir contre la faim dans notre Région. Ne rien faire serait une faute, faire trop peu serait une erreur. Il faut agir en étant aux côtés de ceux qui pallient aux défaillances publiques et portent les premiers secours à des personnes en détresse sociale.

Céline MALAISÉ	**Maxime des GAYETS**	**Ghislaine SENÉE**	**Eddie AÏT**